



ORGANISATION PICKLEBALL CANADA
(" PCO " ou " Pickleball Canada
") **PROCÈS-VERBAL DE**
L'ASSEMBLÉE ANNUELLE
Rapporté par Jacqueline Clarke, Secrétaire
Mercredi 28 JUIN 2023, 18h00, EST

Zoom : <https://us06web.zoom.us/j/88110235149?pwd=aWZVYXdTV1pLZmY4WUQwdWpiVi9SQT09>

ATTENDEES			
MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION			
Alan Thomson	Oui	Karen Rust	Oui
Cynthia Clark	Oui	Leigh Bradwell	Oui
Daphne Reid	Oui	Pat Morrison	Oui
Dave Best	Regrets	Peter Milovanovic	Oui
Deanna Christie	Oui	Peter Walker	Suspendu
France Emery	Oui	Robert Hogue	Non
Jacqueline Clarke	Oui	Rose Sawatzky	Oui
PERSONNEL			
Carla Anderson, directrice exécutive du PCO			Oui
Katilyn Green, coordinatrice de projet au BCP			Oui
INVITÉS			
Bruce Deep, auditeur, Ouseley Hanvey Clipsham Deep LLP			Oui
Jason Robinson, Parlementaire			Oui
Pauline Dion-Rowlatt, traductrice (anglais/français)			Oui
Robin Witty, droit du sport			Oui
MEMBRES GÉNÉRAUX			
Voir l'annexe A			

1. Rappel à l'ordre (J. Robinson)

- La réunion est ouverte à 18h15 EST.

2. Révision des règles et procédures (J. Robinson)

- J. Robinson précise que l'enregistrement de la réunion annuelle a pour but de rédiger un procès-verbal afin d'en assurer l'exactitude.
- J. Robinson confirme que seuls les membres présents au moment de la constatation du quorum seront autorisés à voter.
- J. Robinson rappelle à toutes les personnes présentes le règlement du BCP sur les conflits d'intérêts et demande à tous ceux qui ont un conflit d'intérêts de le déclarer à ce moment-là.
 - Chris Harris - détient les droits de diffusion des Pickleball Nationals. J. Robinson indique que cela ne semble pas avoir de rapport avec les questions inscrites à l'ordre du jour ou faisant l'objet d'un vote.

3. Détermination du quorum (J. Robinson)

- J. Robinson déclare que le quorum est atteint (10 minimum selon les statuts du PCO).

Approbation de l'ordre du jour (J. Robinson)

- C. Duchesne demande que la révocation de l'exécutif soit ajoutée à l'ordre du jour. Le président indique que cette motion a déjà été soumise par D. Reid mais qu'elle a déjà été rejetée par le conseil d'administration car la demande n'a pas été soumise dans les délais requis par le règlement du Conseil d'administration.
- C. Anderson confirme que la notification de l'AM a été faite le 24 maith.
- N. Earl s'oppose à l'ordre du jour tel qu'il est affiché.
- *Dawn ? propose d'approuver l'ordre du jour tel que distribué, M. Bourgeois, sans discussion, adopté.*
 - *R. Witty indique que 282 membres votants ont été confirmés au moment du quorum, avec les procurations - 292 votes au total.*

4. Introduction et remarques préliminaires (P. Milovanovic)

- Abordé au début de la réunion.

5. Approbation du procès-verbal de la réunion annuelle du 31 mai 2022 et du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 6 juin 2023 (J. Robinson)

- K. Rust précise que des pénalités sont prévues en cas de résiliation anticipée de l'accord du PNCE avec Tennis Canada.
- J. Parrot réitère les omissions/erreurs qu'il a communiquées par courriel à P. Milovanovic.
- Le président demande au secrétaire d'inclure la clarification de K. Rust dans les procès-verbaux de 2022 et 2023.
- Le procès-verbal de la réunion annuelle du 31 mai est approuvé à l'unanimité avec les corrections indiquées.
- Le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 6 juinth est approuvé à l'unanimité.

6. Message du Président (P. Milovanovic)

Motions en italique

Points d'action en

- P. Milovanovic fait le point sur les activités et les réalisations du PCO en 2022/23.
- Il a informé les membres qu'il ne ferait pas de second mandat.

7. Présentation des états financiers vérifiés de 2022 (B. Deep)

- B. Deep passe en revue les états financiers.
- Plusieurs questions de D. Thomson :
 - La politique d'investissement a-t-elle été respectée en ce qui concerne les liquidités ? K. Rust répond par l'affirmative.
 - Fréquence des transferts des comptes clients pour Trekkie ? K Rust s'en occupe - transfert tous les mois.
 - Quelle est la part des honoraires professionnels correspondant à l'audit et celle correspondant à l'aspect juridique de la question des règlements ? B. Deep indique que 6 000 dollars correspondent à l'audit. K. Rust indique que toutes les factures de Sport Law sont examinées et approuvées. Des informations supplémentaires devront être demandées à Sport Law pour identifier les honoraires spécifiquement liés à la question des règlements (pour lesquels il y aurait des frais).
 - Le mot "organisation" est mal orthographié à la première ligne des notes.
 - Les recettes différées (incluses dans les frais de développement du PCNS) sont-elles l'argent facturé aux grands clubs et mis de côté pour le développement futur du PCNS ? K. Rust répond par l'affirmative.
 - Quel est le financement dont bénéficie le PCO ?
 - Les engagements et les éventualités ont-ils été pris en compte de manière adéquate ? K. La rouille a été traitée - oui, conformément aux normes comptables.
- Plusieurs questions de W. Knecht :
 - Est-il possible d'estimer les frais juridiques ? K. Rust - Ce serait difficile parce qu'il y a d'autres questions juridiques en plus de la question du règlement qui seraient incluses dans les frais juridiques de Sport Law.
 - Les recettes annuelles ne semblent pas correspondre à ce qui devrait être reflété sur la base du nombre de membres. K. Rust répond - les cotisations des trois derniers mois de l'année sont reportées.
 - Pourquoi le prélèvement spécial sur le PCNS pour 2022 est-il reporté ? K. Rust répond - selon le principe comptable de la reconnaissance des revenus.

8. Nomination des auditeurs pour 2023 (K. Rust)

- *K. Rust propose de nommer Ouseley Hanvey Clipsham Deep LLP, comptables professionnels agréés, comme vérificateur de Pickleball Canada pour l'année se terminant le 31 décembre 2023, appuyé par J. Flamen. Il n'y a pas de discussion. Adoptée à l'unanimité*

9. Rapport du comité des nominations (D. Best)

- Neuf des 13 postes du conseil d'administration sont vacants au 28 juin 2023.
- Dix-sept candidats ont déposé leur dossier dans les délais impartis.
- Chaque candidat a prononcé son discours.

Motions en italique

Points d'action en

10. Élection des directeurs (J. Robinson)

- Le vote est terminé après six tours de scrutin.
 - Élu pour un mandat de deux ans :
 - Val Volmin
 - Brian Rychlicki
 - Eileen McClean
 - Bev Walker
 - Bryan Merritt
 - David Edwards
 - Rod Hamilton
 - Élu pour un mandat d'un an :
 - Jason Mohrbutter
 - Steven Sagal

11. Ajournement

- J. Robinson déclare la réunion levée à 21 h 49 HNE.

Motions en italique

Points d'action en

Annexe A : Membres généraux à confirmer